

## ECOLE DES CORDELIERS

La loi du 16 juin 1881, dite « loi de Jules Ferry, » établit la gratuité absolue de l'enseignement primaire pour tous les enfants fréquentant les écoles publiques. A ce titre la commune de Clisson doit créer une école communale de filles. Elle achète donc en janvier 1883, pour 15 000 francs, un terrain sur la propriété PAVIOT, afin d'y construire cette école, l'architecte en étant Monsieur LENOIR.

Elle ouvre en 1885 avec 70 élèves et une seule maîtresse.

L'établissement scolaire fonctionne jusqu'en 1883. Le 2 décembre de cette même année, le Conseil Municipal de la Ville de Clisson décide de la désaffectation de l'école et le transfert de l'enseignement vers le groupe Scolaire Jacques Prévert.

Le 20 janvier 1984, le Conseil vote l'installation d'équipements polyvalents à l'usage des associations clissonnaises. Plusieurs d'entre elles en occupent actuellement les locaux

La cour de l'ex-école des Cordeliers offre, aux visiteurs de notre ville, un point de vue remarquable sur le Château et la cité de Clisson.